



Syndicat Autonome
Groupe Casino

NAO DU 24 MARS 2016 DEMANDES UNSA

SALAIRE EMPLOYES ET AM

- Temps complet 35€ net /mois
- Temps partiel 25€ net/mois
- Pour l'activité St ONCE, Paiement des heures effectuées en lieu et place de primes aléatoires.
- Revalorisation des employés responsables en redéfinissant les tâches et responsabilité avec le concept ALBH

GRATIFICATION ANNUELLE :

- Calcul sur le 1/12^{ème} du salaire brut annuel
- En cas d'hospitalisation, déclenchement de l'abattement à partir du 16^{ème} jour
- En cas de maladie « lourde » pas de pénalité

PRIMES DE TRANSPORT

- Ouverture de négociation sur un accord applicable (donc plus intelligent que celui négocié au niveau du Groupe).

WEEK-END

- Toutes les 2 semaines au lieu de 3 (comme actuellement)
- Augmenter la base du nombre d'heures de fonctionnement pour les ALBH.

OUVERTURE DE NEGOCIATION

- Sur les conditions de travail à ST ONCE

ABONDEMENT

- Application de l'accord négocié au sein de DCF